Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ENERGIE INDIGÈNE ET RENOUVELABLE

Baulmes inaugure un chauffage à distance au bois

La commune de Baulmes a inauguré ce matin une installation de chauffage à distance au bois qui distribue de la chaleur aux bâtiments communaux et à des logements privés. Le Canton et la Confédération ont apporté leur soutien à ce projet novateur qui utilise une énergie locale et renouvelable.

Le projet consiste en une chaufferie centralisée alimentée par du bois déchiqueté et un réseau de conduites d'eau chaude qui distribue la chaleur jusqu'aux utilisateurs. Cette installation est exemplaire à plus d'un titre : d'une part, elle permet de valoriser le potentiel énergétique des forêts communales et du bois de rebut; d'autre part, elle a pu se développer grâce à l'enthousiasme de la municipalité et de la population et au soutien financier du Canton et de la Confédération.

Mis en service en novembre dernier, la chaufferie centralisée et les premiers raccordements ont été inaugurés officiellement ce matin. A cette occasion, le conseiller d'Etat Daniel Schmutz, chef du Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports a rappelé que "pour notre canton, le bois-énergie représente le plus grand potentiel de substitution des énergies renouvelables aux énergies fossiles. Sans toucher au patrimoine forestier, l'exploitation du bois pourrait fournir l'équivalent de 10 à 15% de la consommation de chauffage annuelle."

Le raccordement des usagers au chauffage à distance se poursuivra par étapes, en fonction des demandes des particuliers intéressés. Il est prévu qu'en 2003 la plus grande partie de la commune sera raccordée. 650'000 litres de mazout seront alors économisés chaque année. La qualité de l'air s'améliorera en conséquence.

Ce projet pilote a pu bénéficier d'une aide fédérale de 289'000 francs, dans le cadre du programme Energie 2000. L'Etat de Vaud, de son côté, participe au capital-actions de la société Baulmescad SA à hauteur de 700'000 francs et la commune de Baulmes pour un montant de 100'000 francs. Enfin, un prêt LIM de 500'000 francs a été accordé à ce projet. En outre, grâce aux fonds mis à disposition dans le cadre du plan de relance, Confédération et Canton peuvent accorder des aides financières aux

particuliers qui se raccordent au réseau.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 13 février 1998

René Vuilleumier, ingénieur à la Délégation cantonale à l'énergie, 021 / 316 70 17 Marc Andlauer, adjoint du chef du Service des eaux et de la protection de l'environnement, 021 / 316 75 48